

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Saint-Paul (97)

Réponses de Mélissa Cousin, au nom de la liste « liste conduite par Huguette Bello »

— le 13/02/2020 à 18:43 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Pour nous ça se fera plutôt au niveau intercommunal.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

au moins 6 fois par an la première année car il y a beaucoup de travail, en vue du retour du baromètre des pistes cyclables des villes 2019

Le/la responsable sera le/ la vice president(e) aux transports du TCO pour un portage efficace et qui soit au centre du projet global pour les déplacements.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

au moins la première année pour fixer les différentes stratégies

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

il nous semble important que les techniciens réunionnais s'ouvrent à ce qu'il est fait dans les autres françaises voir en europe.

A l'apartir il y a une formation pour la réparation des cycles et motocycles. La mairie peut soutenir ce type de projets.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo permettre de rejoindre l'ensemble des communes des bas de l'île rapidement et avec le maximum de sécurité (pour permettre à la population de pouvoir aller travailler).

permettre d'aller de St Leu, étang salé à la possession (rapidement en toute sécurité)

La liaison entre les différentes communes se fait via une route nationale (compétence Région). La Région devra être très volontaire et accompagner nos projets.

Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : le long de l'axe trou d'eau cambaie

Dans la mesure du possible...Par endroit, il faudra créer des zones partagées à 30 avec priorité vélo.

Action n°7 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : il est pour nous important de pouvoir se déplacer pour rejoindre les écoles, les hôpitaux, les centres villes en toute sécurité. Enfants, personnes âgées doivent pouvoir circuler en toute sécurité.

Action n°8 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Action n°9 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines aller de St Leu voir étang salé jusqu'à la possession.

Avec accompagnement Régional car c est une compétence de la Région.

Action n°10 : je suis indécis·e

Mettre le vélo au cœur la chaussée royal, du cap marianne à cambaie

A étudier plus en détail. Pourquoi pas plutôt le front de mer...

Action n°11 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. permettre de rejoindre l'étang saint paul(point noir le pont de l'étang), permettre de rejoindre l'hôpital par la ravine la plaine, rejoindre le sud par le cap l'haoussay

Action n°12 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°13 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. le centre ville de saint paul, saint gilles les bains,.....

Action n°14 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Action n°15 : je suis indécis·e

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Il faudra d'abord proposer aux commerçants une alternative fiable pour leurs livraisons...

Action n°16 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°17 : je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Action n°18 : je suis indécis·e

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Je ne vois pas d'exemples concrets à St Paul...

Action n°19 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

100% pour!

Action n°20 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°21 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°22 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment sur certain axes du centre ville

Action n°23 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Action n°24 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**Action n°25 : je m'engage**

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de saint paul au zone stratégique à la demande de la population(voir plan mobilité entreprise), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

et aussi sur les plages!

Action n°26 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Il faudra aussi penser à la sécurisation du matériel contre les vols...

Action n°27 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°28 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°29 : je suis indécis·e

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°30 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°31 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°32 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Action n°33 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

pour les particuliers et pour les petite et moyennes entreprise afin de permettre de le développement de chaque zones, dans les hauts permettant le développement des petites artisans et vendeurs à moindre coût (entretien, assurance..) et en facilitant le stationnement (pas de camion, juste à un vélo cargo).

Action n°34 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Action n°35 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

En 2019 il sera obligatoire de former nos enfants dans les écoles à la mobilité vélo(loi LOM)

Action n°36 : je m'engage

Mettre des locaux à disposition de l'association la raffinerie, les collectifs mobilités.

Action n°37 : je ne m'engage pas

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
des sites comme la raffinerie(savannah)serait en lien avec cette proposition

Une plateforme internet sur le site du tco me semble pas mal pour commencer! Le foncier fait défaut aux associations.

Action n°38 : je ne m'engage pas

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Action n°39 : je m'engage

Créer une agence d'écomobilité, L'écomobilité doit être une réflexion importante dans une île où l'énergie utilisé est à 70% consommé par les moyens de déplacement.

Promouvoir une culture vélo

Action n°40 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°41 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°42 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°43 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°44 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°45 : je suis indécis-e

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Pendant notre mandature nous avons acquis des vélos VAE pour le personnel communal désireux de se déplacer à vélo.

Action n°46 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°47 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°48 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Ou une portion de route (cap cap la houssaye) fermée au profit de la mobilité douce un week-end par mois!

Action n°49 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Au tco on a la rando vélo!

Action n°50 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°51 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Action n°52 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : les plans à mobilités doivent être au maximum accompagné et surtout mutualisé afin de mieux comprendre les besoins des travailleurs et ouvrir le chemin aux personnes en recherches d'emploi.

Commentaires généraux

L utopie qui me guide serait de faire de Saint Paul une station vélo comme il existe des stations de ski ailleurs avec téléphérique et réseaux de pistes de descente!!!

Y a du boulot! Ça demande l adhésion de l ensemble des élus.

La Réunion est un territoire réellement à l échelle du vélo.